

Quoi de neuf ?

Mai 2017

N° 109



Bulletin communal de Chevrières

SOMMAIRE

- Vie municipale	p.4	- Culture	p.24
* Travaux		* Tarot	
* Bâtiments		* Fleur de Chant	
* Voirie		* La Bartifelle	
* Matériel			
* Urbanisme		- Du côté des écoliers...	p.26
* Eaux et assainissement		* Syndicat Intercommunal Scolaire	
* Elections		* Raquettes	
* Rallye		* Découverte en milieu montagnard	
* Intercommunalité		* APE	
* Collecte de vêtement		* Cantine Scolaire	
* Carte d'Identité		* Garderie Péri-scolaire	
* Budget			
* Repas des aînés		- Informations	p.34
* Départ à la retraite		* Pyrale du Buis	
* Générosité		* Elagage	
* Déchets		* Mission locale	
		* Recettes de saison	
- Vie Associative	p.14		
* ADMR		- Numéros Utiles	p.37
* Paroisse		- Appels d'Urgence	p.38
* AEP		- Etat Civil	p.39
* Club du Gollat		- Agenda	p.40
* Sapeurs Pompiers			
* CLAC			

BRUITS : RAPPEL DES HORAIRES

Il convient de distinguer **deux types de travaux** :

- ★ **Lorsqu'ils ont pour objet la rénovation complète d'un appartement**, et peuvent donc être assimilés à un chantier de travaux privés. Ils doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés.
- ★ **Les travaux de bricolages et jardinage (perceuses, tondeuses, etc. ...)**, pour leur part, peuvent avoir lieu aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le texte en vigueur sur ces points est l'arrêté préfectoral n° 2003/2657 du 11 juillet 2003 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.

RAPPEL

**CENTRE DE CONSULTATIONS NON
PROGRAMMEES
HOPITAL DE ST MARCELLIN
TEL 04 76 64 65 24**

Si vous avez des problèmes de santé, si vous ne pouvez pas joindre ou être reçu par votre médecin traitant, n'oubliez pas qu'un centre de consultations non programmées (ex urgences) existe à l'hôpital de ST MARCELLIN

Vous pouvez joindre ce service au
04 76 64 65 24

Ce service est ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

Profitons bien de nos services de proximité qui fonctionnent très bien

VIE MUNICIPALE

- Travaux - Travaux - Travaux - Travaux - Travaux -

Façades mairie et partie de la salle polyvalente

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

- * ERDIK pour les façades
- * Blache pour la Charpente et le lambris
- * Guignier pour la peinture
- * Dumoulin pour la dissimulation des câbles électriques et alimentation des tôles – clos des Tilleuls en souterrain.

Il reste encore un peu de peinture sur les boiseries et les travaux seront terminés. L'équipe municipale félicite les entreprises pour leurs compétences, l'entente entre elles, le respect des règlements de sécurité : sécurité surveillée avec vigilance et bienveillance par notre coordonnateur de sécurité Mr René ACHARD. Qu'il en soit remercié.



Nouveau programme bâtiments

Il prévoit :

- La rénovation du mur entre la mairie et l'église ainsi que quelques retouches au soubassement de l'église
- La remise en place et le déroulement de la couche de laine de verre dans le plafond de l'extension de la salle polyvalente
- Le changement des radiateurs « grille-pains » de la mairie et de la salle des mariages qui ont 25 ans
- Le carrelage de la salle des mariages car le revêtement initial devient très difficile à nettoyer
- Quelques retouches peintures dans la salle des mariages
- Remplacement de la porte et de la fenêtre de la bascule qui rend encore des services et qui est un joli petit bâtiment à entretenir



VIE MUNICIPALE

Matériel

Un tracteur tondeuse quatre roues motrices a remplacé la tondeuse autoportée. Un souffleur à feuilles et à déchets a également été acquis.



Philippe lors de la tonte à la station de pompage

Urbanisme

La nouvelle communauté de communes n'étant pas prête pour démarrer un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour le 27 Mars 2017 (date obligatoire), le conseil municipal a décidé de ne pas céder la compétence urbanisme à la nouvelle communauté de communes. C'était une délibération obligatoire.

Par contre, jusqu'à ce que ce PLUI se mette en place, c'est le **Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique**. C'est-à-dire que ce sont les services de l'état qui prennent les décisions.

Aussi, tout le monde peut demander un Certificat d'Urbanisme (C.U.) pour un terrain sachant que ce sont les mêmes services de l'état qui feront la réponse.

Eau et Assainissement

En 2017, l'eau et l'assainissement seront encore facturés par la commune, la nouvelle intercommunalité n'étant pas prête.

En juin, une facture sera envoyée et comprendra la part fixe ou abonnement et la consommation de Novembre 2016 à juin 2017 et en Novembre seulement la consommation de Juin à Novembre.



VIE MUNICIPALE

ELECTIONS

Cette année 2017 est riche en élections.

Nous vous rappelons les dates des différentes élections :

- Elections présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai.
- Elections législatives : les dimanches 11 juin et 18 juin.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez aux procurations.

Collecte de vêtements

Donne une seconde vie à tes vêtements



Un bac à vêtement et à chaussures à été mis en place à la sortie du village, côté Chatte, sur le site de point d'apport volontaire (point propre).

Intercommunalité

Elle regroupe 47 communes pour 43 853 habitants. Les 74 élus qui la composent sont les conseillers communautaires élus lors des élections municipales de 2014.

Son nom est SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE



Les 4 spéciales traversant CHEVRIERES auront lieu le Samedi 1er JUILLET 2017 :

- la 1^{ère} à 8 h 12,
- La 2^{nde} à 12 h 52,
- La 3^{ème} à 16 h 57,
- La 4^{ème} à 20 h 42.

Les routes seront fermées à la circulation environ 2 heures avant.

Venez nombreux admirer ces « costauds » du volant; plusieurs équipages de Chevières y participent. Buvette et petite restauration au profit de la garderie périscolaire et l'association de parents d'élèves vous permettront de faire le lien entre les spéciales.

Jean-Michel ROUSSET

VIE MUNICIPALE

La procédure pour faire ou refaire sa carte d'identité a changé.

Depuis le 21 mars 2017, l'usager doit s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte (Saint-Marcellin, Grenoble, Voiron, Saint-Egrève, St Martin d'Hères, La côte Saint André, Bourgoin-Jallieu...)



La demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
(<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>)
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies mises à disposition
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

La Mairie de CHEVRIERES n'étant pas équipée, nous sommes plus en mesure de faire suivre vos demandes. Merci de vous rapprocher de la mairie de SAINT MARCELLIN.

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

* Une des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de nos préfectures

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

Pour toute information :
www.service-public.fr

VIE MUNICIPALE

BUDGETS 2017



Le Conseil Municipal a voté **favorablement** les budgets le 10 mars 2017.

Le Maire souligne que c'est la 35^e année que tous les budgets ont été votés favorablement à l'unanimité

Le Maire remercie tous les conseils successifs.

Budget prévisionnel de la Commune

Fonctionnement
387 400 €



Investissement
575 115 €

Budget Service des eaux

Fonctionnement
113 436 €



Investissement
97 518 €

VIE MUNICIPALE

Pas moins de 95 personnes étaient présentes ce 1^{er} dimanche de Mars.

Le Maire a vivement remercié :

- * Les très nombreux participants
- * **Les bénévoles qui s'occupent de tout** : invitations, choix du menu, traiteur, préparations, service et rangement.



Il a également rappelé que ce repas est offert gratuitement à toutes les personnes qui ont 65 ans ou plus dans l'année et leur conjoint.

Tout le monde peut s'installer où il veut, en face de qui il veut. Ça ne fait pas vieillir plus vite. N'hésitez pas à répondre présents.

Un colis a été porté aux personnes ne pouvant assister à ce sympathique repas.

Avant le départ du traiteur, Jean-Michel ROUSSET a félicité le traiteur pour le repas excellent et copieux.



Le menu a été confectionné par les enfants de l'école maternelle.
Merci pour leur créativité !

VIE MUNICIPALE

Mr et Mme Jean Dherbey, Mr et Mme Marcel Bezard, et leur couple d'amis ont formidablement bien animé cet après-midi, en laissant de larges intervalles pour que chacun puisse parler avec son voisin, ou sa voisine, et ensuite, le silence était presque parfait pour écouter chanter les invités.



Jean-Michel ROUSSET les a fortement remerciés avec une prime à Jean Dherbey qui a lu ce poème :

Le Temps est loin de nos vingt ans... et pourtant !
Test du XVII^e découvert par hasard !
Certaines tournures sont anciennes, certains mots désuets,
mais les faits sont aujourd'hui d'actualités !

Ode à la maturité !

Un seigneur se sentant l'âme généreuse,
Au tard de sa vie fit venir ses amis.
Pourquoi, dit-il, ne pas flatter leur appétit
Avec vins de pays et volailles fameuse?

Jean-Michel parce qu'il faut bien qu'on le nomme,
Toujours malicieux et la mine bonhomme,
Décida derechef que, partis les frimas,
Il convierait aux agapes les chevriérois.

Tous, femmes et hommes devraient pour ce faire
Depuis longtemps, avoir quitté l'école primaire.
Et ainsi Georges, Jeanine et la gentille Marcelle
Unanimes et ravis répondirent à l'appel.

C'est alors que de leurs plus beaux atours vêtus
Tous, les durs et les tendres, profondément émus,
Montrèrent que si jeunesse produit des excès,
La maturité, elle, n'a rien à lui envier.

*J'ai vu, chante le narrateur, de rire encore plié
Un convive, sur la table perché, la gigue danser
Tandis que deux accortes et pétillantes mamies
Nous donnèrent un spectacle inconnu au pays.*

*Anticipant d'Offenbach la future venue
Dans un cancan fougueux, elles osèrent se lancer.
Personne n'avait encore eu l'idée saugrenue
De jeter tous ensembles aussi hauts les pieds.*

*Que dire encore des histoires, des chants et des rires
Qui, le vin aidant, par l'assistance entonnés,
Comblèrent chacun de bonheur et de fierté
Le soir même paraît-il, ce fut bien pire !*

*Les anciens, toujours prompts à la gaudriole
Farouches, emportés dans une étreinte folle
Auraient, dans un élan d'enthousiasme impie,
Par un assaut viril, pulvérisé leur lit.*

*Le récit à la cour et au roi en fut fait,
On dit qu'il se montra grandement satisfait
Qu'à Chevrières dans la belle province,
On ait fait des soirées à étonner les princes.*

Auteur Inconnu

M Rousset a conclu en remerciant Nicole et « en espérant qu'elle ne coupe pas trop vite le cordon avec la mairie

Pour clore cette matinée, Nicole, très émue a pris la parole pour dire combien il est difficile de tourner la page après 24 années passées en mairie mais explique que le plus passionnant pour elle, a été les relations humaines. Le pot de l'amitié a permis beaucoup **d'échanges très sympathiques.**



Bonne
retraite !

VIE MUNICIPALE

Je rappelle que la secrétaire de mairie est secrétaire lorsqu'elle est à la mairie seulement.

Vous pouvez la joindre aux horaires habituels, au 04 76 64 10 56.

Je vous recommande très fortement de ne pas l'appeler sur son numéro personnel.

De la même façon, elle ne prendra aucun message même verbal à l'extérieur de la mairie.

Merci de votre compréhension
Jean-Michel Rousset

Ouverture au public :

Lundi et Vendredi de 18 h00 à 19 h 30

Le mercredi de 8h à 11h30

Accueil téléphonique : Tous les jours (lundi au vendredi) de 8 h 00 à 12 h00.



Compte tenu des départs en retraite de Michel MACAIRE et de Nicole TROUILLET, **l'équipe de salariés a changé**. Jean-Michel ROUSSET félicite les nouveaux qui ont déjà fait leur preuve, les deux retraités et le « manager » de l'équipe Philippe.



De gauche à droite : Philippe ROJAT, Brigitte Musto, Marina DAMJANOVIC, Christelle FODOR

Brigitte MUSTO qui travaille déjà à la cantine pour le compte du Syndicat Intercommunal Scolaire , accompagne les enfants dans le car scolaire et fait une partie du ménage des classes primaires.

De même, Marina DAMJANOVIC qui travaille aussi à la garderie et à la cantine pour le compte du Syndicat Intercommunal scolaire assure l'autre partie du ménage des classes primaires.

VIE MUNICIPALE

Générosité



Lors de vœux du Maire, le 8 Janvier, le CLAC (comité de liaison des associations de Chevrières) a proposé des galettes et du cidre à la vente. Comme chaque année, le bénéfice est entièrement reversé à une association caritative. Cette fois-ci, Jean-Michel ROUSSET, en accord avec le CLAC, a proposé **d'aider une association locale** « Santé vous bien », présidé par Madeleine Soulier, association qui s'étoffe très rapidement.



Le 20 janvier, le CLAC a eu le plaisir de **remettre un chèque de 281.16 €** à l'association, en présence de sa présidente Madeleine SOULIER et du maire de Chevrières, Jean-Michel ROUSSET.

L'association « Santé vous bien » **s'adresse à toutes personnes dont l'aptitude physique n'est pas suffisante et dont la tolérance à l'effort est réduite pour pouvoir adhérer aux structures sportives traditionnelles.**

L'association inscrit son projet dans une **dimension globale d'intérêt général** et de promotion de la santé. Son but est d'accompagner, promouvoir la santé, favoriser la pratique régulière d'activité physique adaptée et apporter des informations et des conseils. Elle propose des activités de type : aquagym, marche, renforcement musculaire... et bientôt de la relaxation et des cours de diététique, le tout encadrer par des professeurs spécialisés. Elle réunit actuellement 75 adhérents.



Cette sympathique remise de don s'est terminée par le pot de l'amitié.

Le **3ème chargement de bouchons** pour Handi'Chiens est parti de chez moi vendredi 17 mars ! En 6 mois, depuis le 2ème départ (17 septembre 2016), nous avons récolté environ 800 kg. Depuis que cette collecte a commencé (octobre 2015), nous avons récupéré 1 890 kg !

Bravo et merci à tous ! Continuons comme ça !

Pour information : 1 tonne de bouchons = 280 € pour Handi'Chiens.

Merci encore
Marie et Viona

Aider les autres.



c'est encore la meilleure façon de s'aider soi-même

Déchets



Coup
de gueule



Depuis le 1er Janvier 2017, c'est la nouvelle communauté de communes SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE qui a en charge les déchets.

Depuis le 1er Avril 2017, cette même communauté de communes assure la collecte et le traitement de tous les déchets y compris ceux ménagers.

Nous avons appris au cours de la réunion de la communauté de communes du 13 avril 2017 que le nettoyage d'un certain nombre de points d'apports volontaires (environ 90 sur 200) sera assuré par une entreprise d'insertion payée par la communauté de communes.

Chevrières fera partie des « oubliés » du nettoyage, cependant les chevriérois participeront au coût de la prestation.

Cette prestation s'élève à 97 000 € à 100 000 € en année pleine.

Aussi j'ai décidé que l'employé communal ne nettoiera plus les points d'apports volontaire; contrairement à tout ce qui a été fait en la matière depuis leur mise en place.

Pourquoi ce coup de gueule ?

Parce que depuis très longtemps, je réclame qu'une brigade chargée de verbaliser sur place les personnes (environ 10%) qui se font un malin plaisir de ou à salir ces emplacements !

Les amendes auraient contribué à une très bonne communication et ensuite, les communes pouvaient assurer le nettoyage, quitte à avoir une petite compensation pour le temps passé par les employés communaux.

Le coût ne serait pas du tout comparable à ce qui va se pratiquer !

Jean-Michel ROUSSET, ancien vice-président du SMICTOM.



VIE ASSOCIATIVE

L'ADMR de CHATTE et ses communes rattachées a organisée son repas dansant annuel, le 18 Février 2017.

Le repas était préparé et servi par le restaurant « Sainte Philomène », l'orchestre **MUSDANCE** a animé la soirée ; 250 personnes s'étaient inscrites et la soirée s'est déroulée dans une excellente ambiance.

L'Association ADMR et tous le personnel (employées et bénévoles), remercient toutes les personnes, pour leur fidélité et leur participation à cette soirée.

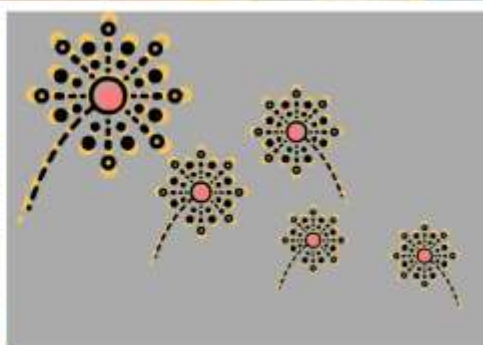
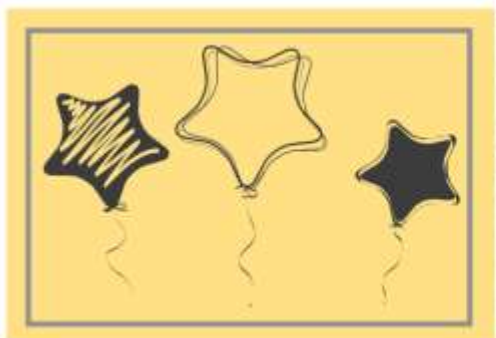
Rendez-vous l'année prochaine.

Renseignements pour les services de l'ADMR :

49 Place de la Bascule

38160 CHATTE

Tel : 04 76 38 69 16



Paroisse



SAINT-LUC-SUD-GRESIVAUDAN

En 2016, 102 enfants ont été baptisés. 21 ont communies pour la première fois et 10 ont fait leur profession de Foi. D'autres suivent assidûment le catéchisme.

Le 30 avril : 12 (enfants et adultes) feront leur confirmation à Vinay.

PELERINAGES

Bientôt à Lourdes (en juillet) ou à La Salette (en Septembre) pour partager un moment de recueillement.

D'autres sont programmés par le diocèse : Albanie sur les pas de Mère Térésa en octobre, Terre Sainte en novembre.



VIE ASSOCIATIVE



ASSEMBLEE GENERALE

L'Association a tenu son assemblée générale le 21 février dernier :

- Kermesse, *les chiffres sont encourageants et nous permettront de continuer.*
- Travaux réalisés : - *peinture de l'intérieur de la chapelle Notre Dame de Lourdes avec la peinture des statues*
 - *réalisation de nouvelles portes de placards et porte extérieure.*
 - *Installation de deux projecteurs sur le « clos des tilleuls ».*
- Rapports financiers : *les dépenses de l'année 2016 ne nous permettent pas d'envisager de frais aussi importants en 2017.*

Nous nous contenterons de :

Poursuivre l'aménagement extérieur, lumière et bar.

D'acheter une nouvelle cuisinière.

De rénover le « Chemin de Croix ».

MERCI aux nombreux bénévoles.



Cette année, notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 20 AOÛT 2017.

A 9 h une messe en plein air (si le temps le permet) suivie de la dégustation de pâtisseries « maison », café, du tirage de la « roue du bonheur » et de la pêche à la ligne.

L'après-midi, les passionnés de pétanque s'affronteront avant le traditionnel spectacle pour petits et grands ; succès assuré !!

Dès 18h30 nous servirons le repas avec les « ravioles » qui font la réputation de notre kermesse.



VIE ASSOCIATIVE

Club du Gollat

Notre association a tenu son Assemblée Générale ordinaire le 18 janvier 2017, en présence de Mme Mouche, bientôt remplaçante de Mme Cézeriat au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale, ainsi que de Mme Sylvie BUISSON représentant Monsieur le Maire empêché. Un merci à ces deux dames pour leurs encouragements à notre association.

Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Les membres du bureau sont aujourd'hui :

- Daniel Champon, président
- Michel Vignon, 1er vice président
- Georges Chanron, 2eme vice président
- Andrée Montel, secrétaire
- Josette Champon, secrétaire adjointe
- Michel Chanron, trésorier
- René Giraud, trésorier adjoint
- Solange Perrier, membre
- Louis Frizon, membre
- Michel Rousset, membre
- Jacqueline Rousset, membre
- Georges Martin, membre
- Michel Detroyat, membre
- Gérard Robin, membre
- Nicole Giraud, membre



Mme Suzanne Ferrieux, dévouée à notre club depuis de nombreuses années, a souhaité céder sa place au sein du conseil d'administration, nous la remercions encore vivement.

Notre club compte 90 adhérents. Cette année, quelques « jeunes » nous ont rejoints, nous les remercions de leur participation.

Tous les membres peuvent se retrouver les premiers et troisième jeudi du mois.

Les activités de cette année ont été à ce jour :

- Les crêpes, le 02 février
- Le concours de coinche-pétanque, le 1er mars, qui a été, comme précédemment, une réussite. Merci à tous les adhérents et tous les chevriérois participants.
- Les pognes, le 16 mars.
- Le repas Cabri, le 20 avril.

Nous nous retrouverons à la salle « La Chevriéroise » :

- Le 31 mai pour un nouveau concours de coinche-pétanque que notre dévoué président organise déjà,
- Le mardi 04 juillet pour le voyage à la « caverne du Pontd'Arc » (Inscription et acompte le jour du repas cabri)
- Le jeudi 20 juillet pour le pique-nique au clos des Tilleuls,
- Le 20 septembre pour le repas des anniversaires,
- Le 15 novembre pour le dernier concours de coinche-pétanque de l'année,
- Et enfin, le 20 décembre pour le repas de Noël.

Comme d'habitude, une année bien remplie pour le plus grand bonheur de tous les adhérents.

VIE ASSOCIATIVE

Sapeurs-Pompiers

SAINTE-BARBE

Comme tous les 2 ans, c'est la commune de Murinais qui a accueilli la traditionnelle cérémonie de la Ste Barbe des Sapeurs Pompiers de Chevrières-Murinais, le samedi 14 janvier.

C'est, entourés des représentants des casernes du centre Sud Grésivaudan (Chatte, St Marcellin, St Hilaire du rosier, St romans, Pont en Royans, St Antoine l'Abbaye et Vinay) et de Roybon, du commandant Briols, représentant le SDIS et des élus des communes défendues (Murinais, Chevrières, Bessins et St Appolinard) que les pompiers de notre commune ont célébré cette Ste Barbe.



Cette année 2016 a été marquée par le départ à la retraite du Capitaine Roger Pain après **40 ans de dévouement** pour les pompiers. C'était un chef respecté et apprécié de tous. Il transmet un groupe motivé et travailleur. Il **laisse sa place à l'Adjudant David Lépine** (qui a donc animé sa première cérémonie).

En 2016, les sapeurs pompiers de Chevrières-Murinais ont réalisés **44 interventions aux côtés des casernes voisines**. Ils ont également assistés à **14 séquences de formation de maintien des acquis**.

Au sujet de la formation, **2 Sapeurs pompiers ont terminés leur cursus de formation**, ils sont nommés a ce titre **sapeur pompier de 1 ère classe**, il s'agit d'**Etienne Mestre et de Charlie Buisson**.

Jean Charles Pain, a passé le stage d'évolution sur toiture au Centre de Formation de la Côte St André.

Et pour finir Pascal Vignon a reçu des mains du Commandant Briols, la médaille des 20 années de sapeurs pompiers.

VIE ASSOCIATIVE

2016 a marqué l'**intégration de 2 Jeunes Sapeurs Pompiers** de la section de St Marcellin, Evan Collomb et Lucas Mauray.

Pour 2017, c'est trois nouveaux sapeurs pompiers que la caserne devrait recruter, un de Murinais, un de Bessins et un de Chevrières. Ce qui portera notre effectif à 16.

2017 devrait également être le début, tant attendu, de l'**agrandissement de notre caserne**. Le projet consiste à agrandir la caserne d'environ 65 m², ce qui permettra de créer des vestiaires, une salle de formation et un bureau.

2017 servira à finaliser les plans, lancer les appels d'offre et peut-être même, qui sait, à poser la première pierre ...

La cérémonie s'est achevée par les discours du commandant Briols et de monsieur le maire. S'en est suivi un apéritif offert par la commune et un repas à l'auberge des saveurs organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Les Sapeurs Pompiers vous remercie,

Comme chaque début d'année, vous avez été nombreux à venir participer à notre matinée de vente de Boudin à la Chaudière, caillettes et saucissons à cuire organisée par notre Amicale. Nous espérons que tout était à votre goût. Nous sommes très heureux de partager avec vous cette matinée conviviale **et espérons vous revoir l'année prochaine.**

Nous vous **remercions également par l'accueil** que vous nous avez fait en fin d'année 2016 lors de nos tournées de calendriers. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez. Encore un grand merci à toutes et tous.

*Un
grand.
merci*

POUR TOUT

La caserne de Chevrières recrute !!!

Vous habitez Bessins, Chevrières, Murinais ou St Appolinard
Vous avez entre 16 et 50 ans
Vous êtes intéressés par le milieu des pompiers ou obtenir quelques informations
Vous avez envie de donner de votre temps à vos concitoyens
Venez découvrir nos activités (secours à personne, incendie etc...) durant nos manœuvres mensuelles, le dernier vendredi de chaque mois à la caserne de Chevrières.

Contactez nous par avance
David Lepine 06 84 88 13 43
Jean gaillard 06 74 55 93 82



VIE ASSOCIATIVE

C.L.A.C.

COMITE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS CHEVRIEROISES

LE BUREAU

Président : Richard FEUGIER
Trésorière : Myriam PAIN
Secrétaire : Sylvie PECHEUR
Vice-présidents : Pascal CALLET-RAVAT et Dominique BUISSON
Vice-trésorier : Régis DOREY
Vice-secrétaire : Lionel RUBAT

NOM	PRENOM	FONCTION
AMODRU	Aline	Membre actif
AMODRU	Jean-François	Assistant
CHANRON	Jacques	Membre actif
GUTIERREZ	Philippe	Membre actif
PAIN	Denise	Membre actif
ROJAT	Philippe	Responsable technique
VINCENSINI	Agnès	Membre actif
VINCENSINI	François	Conseiller administratif et financier

Rejoignez l'association !



Si vous souhaitez participer à l'animation du village, apporter de nouvelles idées, dans une ambiance sympathique, rejoignez l'équipe du CLAC (comité des fêtes).

Vous pouvez contacter le président au 06 48 49 96 74.

TARIFS DE LOCATION 2017

Salle polyvalente « La Chevriéroise »

* Pour les habitants de Chevrières

Location de la salle	165 €
Location ½ salles pour activité sans sono et sans repas	100 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	66 €
Déplacée	132 €
Location préau	gratuit
Location table et banc (AAEP)	

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

* Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Location de la salle	440 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place uniquement	220 €
Location du préau	88 €
Location tables et bancs (AAEP)	

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

* Pour les Associations chevriéroises

(Uniquement si la manifestation organisée a un but lucratif)

Location de la salle entière	110 €
Location ½ salles pour activité sans musique et sans repas	55 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	33 €
Déplacée	66 €

Location petit matériel :

Cafetière ou percolateur	10 €
Friteuse	10 €
Hot dog	10 €
Four Micro Onde	10 €
Cuit vapeur	10 €
Vaisselle et verres	20 €

(Merci de prévoir le nombre ; ceux-ci seront déposés sur le bar et contrôlés au rendu des clés)

Lave vaisselle (caution spécifique 200€) 30 €

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle

<< Tarifs garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2018 >>

VIE ASSOCIATIVE

TARIFS DE LOCATION 2017

Louez le BARNUM du CLAC (12 m X 6 m)

Le montage, démontage et transport sont assurés par le comité.

*** Pour les habitants de Chevières**

Location **150 €**

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

*** Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevières**

Location **300 €**



Pour les communes éloignées (non limitrophes de CHEVRIERES), un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

*** Pour les Associations cheviéroises**

Location **150 €**

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Dans tous les cas, une attestation 'garantie responsabilité civile' est demandée.

Tout matériel pris sera facturé même non utilisé.

Les locations seront définitives qu'à réception du dossier complet.

<< Tarifs garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2018 >>

Pour toutes locations

Salle polyvalente - Petit Matériel - Barnum

Pour réservations ou renseignements

Veuillez contacter le secrétariat de la mairie

Aux heures d'ouverture au : 04.76.64.10.56





Fête de la musique

Rendez-vous le mercredi 21 juin 2017.
Lancement de la fête à 19 heures à l'église avec le concert du groupe gospel de Chevrières, les Kumbayas.
Puis continuation au Clos des tilleuls à partir de 19h30.

Plusieurs groupes seront présents pour assurer l'ambiance musicale. Une buvette et une petite restauration seront à votre disposition.

Nous vous attendons nombreux !

14ème randonnée chevriéroise

Le 27 août 2017, tous les amoureux de la marche sont attendus pour participer à la randonnée chevriéroise. Cet événement sportif vous **permettra d'allier le sport et le plaisir** de découvrir ou redécouvrir nos charmants côteaux. Des parcours de plusieurs niveaux de difficulté vous seront proposés, jalonnés de copieux ravitaillements. Et à l'arrivée, une assiette gourmande vous sera offerte.



Les Nouveautés pour la Vogue

Samedi 16 septembre : feu d'artifice suivi du repas dansant menu du terroir



VIE ASSOCIATIVE

Dimanche 17 septembre : vide-grenier, nombreuses animations, petite restauration...



Laser Game



Bubble –
Foot



Quad pour
enfants:



Arctag

On s'amuse au village !!!!

ET OUIII !!! A CHEVRIERES, on a aussi du Prestige !

SMD AUTO PRÉSTIGE

**RASSEMBLEMENT SUPERCAR
BAPTÊME**

**LE 17 SEPT 2017
de 9h à 17h
à Chevrières 38160**

**Les dons seront reversés
aux écrins de La Tronche (Soins Palliatifs)**

Le but de l'association SMD Auto Préstige est de récolter des dons, pour des associations sanitaires en l'occurrence pour cette journée à l'association les ECRINS de la tronche.

L'objectif des soins palliatifs est d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie grave, quel que soit l'âge du patient, la pathologie et son stade évolutif. Le service de soins palliatifs et de coordination en soins de support propose des soins dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Parcours vécu par la trésorière de SMD Auto Préstige.

CULTURE

Concours de tarot

Ce samedi 11 février, le traditionnel concours de tarot s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Il a réuni 56 joueurs dont 17 dames.

Georges Ronin a remporté le concours.

Les joueurs se sont séparés en fin d'après-midi après avoir pris le verre de l'amitié.

A l'année prochaine !



L'Association « Fleur de Chant » vous invite à plusieurs évènements :

Concerts de la chorale « Kumbaya », Gospel et Musique du Monde

Dimanche 21 mai à 17h, à l'église de Dionay (prix libre au chapeau)

Mercredi 21 juin, pour la fête de la musique à Chevrières (gratuit)

Stage de Chant Gospel : Master Class avec Emmanuel Pi Djob

Samedi 3 et Dimanche 4 juin, à la salle des fêtes de Murinais,
ouvert à tous (65€ pour les 2 jours)

Soirées « Chant et Mantras »

Les Mardis ou jeudis soirs, une fois par mois, à la salle des associations de Chevrières, au-dessus de la mairie (prix libre), nous demander pour les dates

Contact :
Caroline
06.79.84.65.40
fleursdechant@gmail.com

CULTURE

La Bartifelle fait rire !

Depuis la première de sa nouvelle pièce "Une pièce peut en cacher une autre" de Sylvine Ferrandis à Chevières en février dernier, la Bartifelle sillonne les chemins du sud grésivaudan et au-delà chaque week-end et des centaines de personnes ont déjà ainsi pu suivre les tribulations de Célestine (Dominique Mottin), Cindy (Alphonisne Da Riva) et Béatrice Latour (Catherine Cristofoli) ... toutes trois convoquées par le metteur en scène Jean-Guy Maillard (Dimitri Grancher) pour jouer dans sa nouvelle pièce. Mario (Richard Effantin) prendra le rôle masculin en dépannage.... Face à l'incompétence de 3 des personnages, le pauvre metteur en scène se met en furie et ... Ne dévoilons pas la chute, elle est impressionnante !!

Quoiqu'il en soit, les échos du public sont unanimes : il a aimé ! il a beaucoup ri ! il a pris de l'énergie ! et ... certaines personnes sont déjà venues voir la pièce 2 fois !!

Force est de constater que le public cheviérois n'a pas été présent lors des deux premières représentations dans leur commune. Alors nous l'attendons vivement pour la dernière qui aura lieu le 20 mai à 20h30 (entrée gratuite).

On vous attend !! On serait rudement content !!



Du côté des écoliers ...

Syndicat Intercommunal scolaire

Le budget 2017 du syndicat s'équilibre



Depuis plusieurs années, le **SIS verse 61 € par élève pour les fournitures scolaires et 5 € par élève pour achat de jeux collectifs pour Noël.**

Pour l'année 2016, le coût total de fonctionnement par élève a été de **1 120 €.**

Courant 2016, **différents travaux concernant l'accessibilité aux écoles** ont été effectués à Murinais et Chevrières. Les travaux ont été financés par les communes et le syndicat les a remboursés sur le montant hors taxes et hors subventions à hauteur d'environ 25 000 €.

En 2017, le **revêtement de sol très ancien de la pièce à l'arrière de la garderie** qui sert pour les devoirs sera remplacé pendant les vacances d'été.

Pour éviter les désagréments de plus en plus nombreux dus au calcaire dans l'eau, un adoucisseur sera installé côté maternelle et garderie.

Un **chariot pour l'utilisation du vidéo projecteur** de l'école maternelle a été mis en place.

Suite à la demande des enseignants, quelques petits matériels seront achetés et quelques petits travaux seront effectués.

Les effectifs : Les effectifs provisoires pour 2017 restent stables entre 150 et 155 élèves. Le syndicat et les associations proposent tous les services à savoir :

- Garderie matin et soir et mercredi midi
- Cantine scolaire.

Le conseil général finance le transport scolaire. De ce fait, aucune dérogation ne sera acceptée ; c'est-à-dire, en clair, les enfants qui habitent dans les quatre communes du regroupement doivent être inscrits et fréquenter **l'école dans les classes du regroupement.**

JM ROUSSET, président du SIS remercie :

Les associations :

- Association des parents d'élèves,
- Cantine scolaire,
- Garderie périscolaire

Pour tout le travail effectué pour « L'ECOLE »

- Tout le personnel salarié du syndicat et les associations pour leur savoir-faire et leur dévouement,
- Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'école sans oublier les nombreuses personnes qui font admirablement bien fonctionner la bibliothèque intercommunale.

Il apprécie également beaucoup l'ambiance et l'entente avec les enseignants et les encadrants.

« Je ne répète jamais assez que ce regroupement pédagogique fonctionne à merveille et de ne jamais oublier cette formule : Touche pas à notre RPI ! »

J.M. ROUSSET

Du côté des écoliers ...

Promenons-nous en raquettes



Les élèves de Murinais se sont rendus le lundi 31 janvier et le lundi 13 février à Presles pour effectuer une randonnée en raquettes. Grâce à l'intervention de Monsieur Philippe Stref accompagnateur en montagne, les 22 élèves ont goûté aux joies de la neige tout en bénéficiant d'explications sur le milieu dans lequel ils évoluaient. C'est ainsi qu'au détour d'un chemin, ils ont pu **observer des traces d'animaux dans la neige**, écouter les bruits de la forêt, étendre leur connaissance sur la faune et la flore des Coulmes.

L'ensemble des élèves et leur enseignante remercient l'APE pour le financement de ces sorties et les parents accompagnateurs.



Du côté des écoliers ...

Du 20 au 24 mars, les **27 élèves de CM1-CM2** de l'école de Chevières se sont rendus au vallon de la Jarjatte, près de Lus La Croix Haute, pour une semaine de découverte du milieu montagnard.

Ces 5 jours passés en **plein cœur de la nature** leur ont permis d'aborder, à travers des activités le plus souvent ludiques et principalement en extérieur, des notions sur l'équilibre écologique et les interactions entre les espèces, sur la chaîne alimentaire, sur les activités humaines de montagne et le paysage, sur la géologie et les fossiles, sur le cycle des végétaux...

Randonnée et course d'orientation étaient également au programme, pour nos petit-e-s sportif-ve-s, ainsi que construction de cabanes, jeux dans les bois, sortie nocturne, marshmallows grillés, contes au coin du feu...

Les enfants sont rentrés avec de jolis souvenirs, car un séjour comme celui-ci est une véritable aventure partagée, forte.

Nous remercions l'APE, sans qui nous n'aurions pas pu partir, ainsi que toutes les personnes qui ont participé au projet, sans oublier les deux dynamiques mamies accompagnatrices pour lesquelles le séjour n'a pas toujours été de tout repos !

Sylvie Paris



Du côté des écoliers ...



Le panier garni :

Cette année, le numéro gagnant des 66 paniers garnis vendu était le 9. Celui-ci était constitué **d'une pogne, d'un jus de pomme artisanal, d'une crème de noix au chocolat, d'une moutarde aux noix, d'un nougat aux noix, de chocolat, et de deux saucissons.**

Journée des enfants :

Cette année, l'association des parents d'élève de Bessin, Murinais, Chevrières et St Appolinard, a organisé le 1^{er} avril, une journée dédiée aux enfants, malgré le mauvais temps les enfants ont pu profiter d'une journée bien remplie.

En effet, face au mauvais temps, un plan B a été mis en place. Nous nous sommes donné rendez-vous à la salle des fêtes de Murinais, un parcours pour les plus petits a été mis en place à l'intérieur avec à l'arrivée un trésor pour les petits aventuriers qui découvriraient le code. Et sous le préau, de nombreux défis attendaient les plus grands afin de récupérer tous les indices qui leur permettaient à eux aussi **d'accéder aux trésors**. Les artistes ont pu faire de très beaux coloriages de poissons d'avril qui ont fini selon la coutume du 1^{er} avril, accrochés dans le dos de nombreuses personnes.

Pour clôturer cette belle chasse aux trésors, les enfants ont eu le plaisir de danser la zumba, grâce à la jeune et dynamique Pauline Detroyat.

Puis la journée a continué au rythme des rebonds et cris de joie des enfants sur les trois châteaux gonflables proposés par Jeux gonflable 38, la fraîcheur de la journée a vite été oubliée.



Du côté des écoliers ...

Pour les gourmands, l'**Auberge des saveurs** avait préparé un délicieux coq au vin et ses pâtes fraîches et une succulente Marcellinette (tartiflette au St Marcellin) qui pouvaient être dégustés sur place ou être emportés. Et pour les petits creux de l'après-midi, de nombreuses gourmandises nous été proposées : crêpes, éclaires au chocolat ou à la vanille, tartelettes au pomme ou au chocolat, beignets à la framboise au chocolat ou à la pomme, bonbons, popcorn... ainsi que des boissons.



L'APE tient à remercier les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette journée dédiée aux enfants. Tous les bénéfices de cette journée seront partagés pour participer aux sorties ou activités des différentes classes du RPI.

Penser à
ne pas
oublier...

Les prochains rendez-vous, à ne pas oublier :

Les olympiades
La fête de l'école le 23 juin à Chevrières
Le rallye le 1^{er} week-end de juillet

Si vous souhaitez être informé sur les diverses manifestations ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter par mail : ape38160@gmail.com ou par le compte FACEBOOK : Ape Rpi.

Du côté des écoliers ...



ENTENTE CANTINE - GARDERIE

En septembre 2016, les associations cantine-garderie ont choisi de se regrouper et de ne demander aux familles qu'une seule et unique adhésion. Ainsi, pour 20 € par an (au lieu de 15 € par association), les familles ont accès au portail cantine ET garderie.

Au cours du mois de novembre, les membres des deux associations ont fêté cette entente autour d'une bonne table. Cette soirée conviviale s'est déroulée à l'Auberge des Saveurs, à Murinais.

Comme quoi, une bonne ambiance règne au sein de nos associations scolaires. **Une raison de plus pour nous rejoindre....**

REPAS DE NOEL

Vendredi 18 décembre, tous les élèves du RPI étaient invités au repas de Noël de la cantine.

Dans une ambiance toujours aussi festive, les enfants ont partagé un repas de fêtes, auquel la cantine est venue ajouter chips, oasis et papillotes !

L'après-midi est restée sur **une note magique, avec un spectacle offert par l'APE.**

Merci aux parents bénévoles venus nous aider à la surveillance et au service du repas.



Du côté des écoliers ...

La Cabotte à Lou Petiot (Garderie)

Dès le retour des congés de fin d'année, les enfants de la Cabotte ont pu découvrir ce que le Père Noël avait déposé sous le sapin.

De **multiples jeux d'intérieurs** dont le Cluedo pour les enquêteurs en herbe, le Scrabble Junior pour se creuser les méninges, ...

De plus, afin de tester l'endurance des Lou Petiot, le Grand Barbu a aussi déposé des **jeux d'extérieurs** (cordes à sauter et élastiques).

Enfin comme c'est trop marrant de faire comme les grands, le Père Noël n'a pas oublié d'apporter des poupons et des Barbies.



Côté animations et bricolages à la Cabotte :

Nous avons préparé Mardi Gras par **l'élaboration de très beaux masques**.

Vos enfants ont aussi bricolé une pendule **afin de leur apprendre à lire l'heure**.

Les Lou Petiot ont pu tenter l'expérience de la peinture pétillante.

- Pour accueillir le printemps nous avons confectionné un bel arbre à fleurs.

- Pour que les cloches ne nous oublient pas nous décorons nos vitres avec de beaux pochoirs.

Le Vendredi 6 Janvier, c'était la traditionnelle dégustation de la galette des Rois où vous avez pu découvrir une belle exposition photo de vos enfants réalisée par Madly (Madly Reportages) lors d'**ateliers** qu'elle avait proposés aux enfants fin 2016.

Que de belles poses !



Les membres du bureau remercient chaleureusement tous les participants.

Manifestation à venir :

Dimanche 14 Mai 2017, la Cabotte à Lou Petiot organise un **vide grenier ainsi qu'une vente de plants à la salle des fêtes de Murinais**.

Venez fleurir vos jardins et qui sait peut être faire de jolies trouvailles au vide grenier !

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'actualité de la garderie.

Du côté des écoliers ...

DIMANCHE 14 MAI 2017

Salle des fêtes de MURINAIS

De 8h à 17h



VIDE-GRENIER MARCHÉ AUX PLANTS



organisés par La Garderie A LOU PETIOT

Entrée Gratuite

Renseignements et réservation au :
06 45 31 50 89 (12h/14h - 18h/20h) ou
lacabotte.chevrières@laposte.net

BUVETTE - SNACK

3 € la table d'1m20 à l'intérieur et 2 € la table avec ou sans table à l'extérieur

Ce jour là, vous pourrez profiter d'un poulet basquaise (accompagné de riz) à emporter à 8,50 € la part.

Vous pouvez réserver à l'auberge de Murinais (04 76 64 23 09) jusqu'au jeudi 11 mai au plus tard.

Les enfants pourront aussi profiter d'un château gonflable pour leur plus grand plaisir.





L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des Forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.* L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'alimentaire et de la forêt

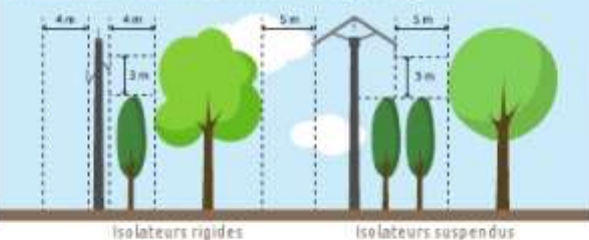


Les règles et les distance

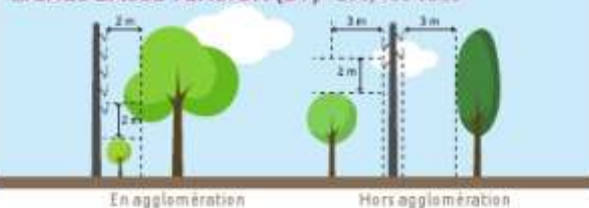
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »



CONSEIL N°1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N°2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N°3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Enedis, l'électricité en réseau

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

MISSION LOCALE



MISSION LOCALE
Pays du Sud-Grésivaudan

Jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale vous propose un accompagnement personnalisé avec de nombreux services :

- Offres d'emplois, contrats aidés
- Parrainage
- Formations professionnelles
- Orientation et évolution professionnelle
- Informations santé
- Garantie jeune
- Service civique
- ... et bien d'autre encore !

Vous serez forcément intéressé(e) par l'un de ces thèmes pour préparer votre avenir. Venez rencontrer une conseillère sur rendez vous à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin.

Contact : 04 76 38 83 42 ou
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

Et rejoignez-nous sur Facebook

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 577,08€ net par mois
- De 6 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Contact Mathilde ROUDET :

mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr ou l'accueil de la Mission

LA GARANTIE JEUNES : un passeport vers l'emploi et l'autonomie

La garantie jeunes est un nouveau dispositif mis en place par la Mission Locale du Pays Sud Grésivaudan. Elle est destinée aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation. L'entrée sur le dispositif est liée à des conditions de ressources et est validée par une commission d'attribution.

L'objectif est de redynamiser le parcours des jeunes pour leur permettre d'atteindre une autonomie sociale et financière. Pour ce faire 2 conseillers accueillent les jeunes pendant 1 mois en ateliers collectifs avant de les suivre individuellement et de manière renforcée pendant 1 an.

La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles (stages, contrat, bénévolat), en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux (logement, mobilité, budget...), en faisant des choix.

Des responsables d'entreprises ont accepté de parrainer les promotions, ce qui signifie qu'ils viennent à la rencontre des jeunes pour leur faire part de leur expérience, leur donner des conseils ou leur permettre de visiter des entreprises. Nous les remercions pour leur collaboration

Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur 1 an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.

Pour les jeunes et les partenaires économique, si vous êtes intéressé(e), il suffit de contacter la Mission Locale au 04.76.38.83.42

ACTION PARRAINAGE JEUNE ENTREPRISE Ensemble pour réussir

LA MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRESIVAUDAN RECHERCHE DES PARRAINS/MARRAINES chefs d'entreprises, salarié(e)s, élus, jeunes retraité(e)s issu(e)s du monde économique, institutionnel ou associatif pour renforcer l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi et accroître l'égalité des chances.

Piloté conjointement par les services de l'Etat en charge de l'emploi (Directe et Politique de la ville), ce dispositif Parrainage vise à mettre en relation un(e) « parrain /marraine» disposant d'un réseau, d'une expérience professionnelle reconnue avec un (e) «filleul(e)» rencontrant des difficultés d'intégration professionnelle.

Vous êtes intéressé(e)s, vous souhaitez en savoir plus :

VOS CONTACTS PARRAINAGE A LA MISSION LOCALE

Cécile TABARDEL, responsable emploi

Maud de ROSSI, conseillère relations entreprises

Tél : 04 76 38 83 42

Rillettes de sardines à la vache qui rit

Temps de préparation : 10 min

Difficulté : Très facile

Type de plat : Apéritif et amuse-bouche
pour 4 personnes

2 boîtes de sardines à l'huile

5 parts de Vache qui rit

1 filet de vinaigre ou de jus de citron

2 cuillerées à soupe de moutarde forte Maille

1 botte de ciboulette

Sel et poivre



Les sardines : retirer la peau et l'arête centrale des sardines. Dans un saladier, mettre les sardines, les parts de Vache qui rit, la moutarde, et écraser le tout à l'aide d'une fourchette en veillant à laisser quelques filets en gros morceaux.

L'assaisonnement : laver et ciseler finement la ciboulette. Saler et poivrer le mélange sardines-Vache qui rit, assaisonner d'un filet de vinaigre ou de jus de citron, ajouter la ciboulette et mélanger.



Cannellonis d'asperges vertes et blanches et jambon fumé

Pour 4 personnes.

Préparation <40 min.

Cuisson <30 minutes

Ingrédients

250 g d'asperges blanches

250 g d'asperges vertes

1/2 citron

8 feuilles de pâtes à lasagnes sèche

2 c à s d'huile d'olive

4 tranches de jambon fumé

25 cl de crème liquide

100 g de Beaufort



Des cannellonis qui mêlent la douceur de l'asperge verte à l'amertume de l'asperge blanche. Une recette idéale pour le printemps.

Préparation

1. Eplucher les asperges si nécessaire. Les cuire à l'eau bouillante salée et citronnée (15 à 20 min). Les refroidir immédiatement dans une eau glacée. Les disposer pour les sécher sur du papier absorbant. Tailler les asperges en deux moitiés. Réserver les pieds.
2. Dans l'eau de cuisson des asperges bouillante, plonger les feuilles de lasagnes pour les cuire 3 à 4 minutes. Les refroidir et les égoutter.
3. Les disposer bien à plat sur une planche à découper et les badigeonner d'huile d'olive au pinceau.
4. Emincer finement le jambon fumé.
5. Rouler les cannellonis: sur une feuille de pâte à lasagne disposer des pointes d'asperge, un peu de jambon émincé et les enrouler dans la pâte pour former les cannellonis. Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
6. Ranger les cannellonis garnis dans un plat à gratin.
7. Dans une casserole, porter la crème à ébullition. Ajouter les pieds d'asperges et mixer finement l'ensemble. Rectifier l'assaisonnement (saler, poivrer) et napper les cannellonis de cette crème.
8. Râper le beaufort. En parsemer les cannellonis et les faire gratiner au four quelques minutes (position grill). Servir bien chaud.

APPELS D'URGENCE

Centre anti-poisons (Lyon)	04 72 11 69 11
SOS enfance maltraitée	119
	0800 05 41 41
SOS amitiés	04 76 87 22 22
Veilles sociales	115
ALMA Maltraitance personnes âgées	04 76 46 47 47
Sida info services	0 800 840 800
Accueil sans abri	115
	0 800 306 306
Drogue info services	113
	0 800 23 13 13
Toxicomanie	01 48 09 13 13
SOS Alcool	04 76 96 34 36
Centre opposition cartes bancaires	08 92 70 57 05

Appel d'urgence européen

112

Samu

Pompiers

15

18

Gendarmerie

17

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, 04 76 00 06 66.

EDF

Dépannage : 0810 333 338

NUMEROS UTILES

Mairie 04 76 64 10 56
(Lu, Ve 18h - 19h30, Me 9h - 11h30)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95

Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20

Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38

Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 10 67

Cantine 04 76 64 37 92
(Lu au Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)

Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message)

Collège Olympe de Gouges à Chatte 04 76 36 04 00

Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96

Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06

Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17

ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Déchèteries

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 36 94
(lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Vinay Z.A. Les levées 04 76 38 66 03
(lu - Me - Je 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54

Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82

Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Naissances :

Mrado DAMJANOVIC née le 27/11/2016
au foyer de Norman et Marina DAMJANOVIC.

Miya IDELON né le 07/12/2016
au foyer de Teddy IDELON et Lorelei DUMAS

Martin MEZIERES né le 18/02/2017
au foyer de Xavier et Marie-Anne MEZIERES

Georgia BURIA né le 20/04/2017
au foyer de Ludovic et Vanessa BURIA



Mariages :



Le 18 février 2017 : **Christophe REVOL** et
Tatiana CHELYNSHKINA.

Le 28 Mars 2017 : **Joëlle HISLEUR** et
Irina MOSKALEVA.

Le 07 Avril 2017 : **Dylan MASSON** et
Célia POUSSIER.

Décès :

Nicole HUGONIN,
décédée le 30/12/2016 à l'âge de 60 ans.



AGENDA

14 mai 2017	Vente de plants et Vide-Grenier Organisée par La Cabotte à Lou Petiot	A Murinais
20 mai 2017	Théâtre : Dernière représentation De La Bartifelle	À la Chevriéroise
21 mai 2017	Concert de la chorale « Kumbaya »	À l'église de Dionay
31 mai 2017	Concours de coinche-pétanque Organisée par Le club du Gollat	À la Chevriéroise
10 juin 2017	Art Floral	À la Chevriéroise
11 juin 2017	Elections législatives : 1er tour	À la Chevriéroise
18 juin 2017	Elections législatives : 2nd tour	À la Chevriéroise
21 juin 2017	Fête de la musique organisée par le CLAC	Au Clos des Tilleuls
23 juin 2017	Fête des écoles organisée par l' APE	Au Clos des Tilleuls
01 juillet 2017	Rallye de St Marcellin Buvette organisée par le APE	Champ de noyers Chanron (Fresse et selle)
20 juillet 2017	Pique-nique des aînés	Au Clos des Tilleuls
19 et 20 août 2017	Kermesse organisée par l' AEEP	Au Clos des Tilleuls
27 août 2017	Randonnée organisée par le CLAC	Au cœur du village
16-17 septembre 2017	Vogue organisée par le CLAC	Au cœur du village
14 octobre 2017	Art Floral	À la Chevriéroise
11 novembre 2017	Commémoration de l'Armistice	Au monuments aux morts
15 novembre 2017	Concours de coinche-pétanque Organisée par Le club du Gollat	À la Chevriéroise
02 Décembre 2017	Marché de Noël organisée par l' APE	À St Appolinard
09 Décembre 2017	Art Floral	À la Chevriéroise